

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 8

N° 161

## ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2021

---

AMÉLIORER LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 4663)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N° 161

présenté par  
le Gouvernement

-----

#### ARTICLE 8

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« deuxième »

le mot :

« premier ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement apporte une coordination avec l'amendement n°154 du Gouvernement.